

JURA RE **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



DELEMONT
PRIX WAKKER 2006



Bienvenue à Delémont

Herzlich willkommen in Delémont

Benvenuti a Delémont

Assemblée générale



du 29 septembre 2006

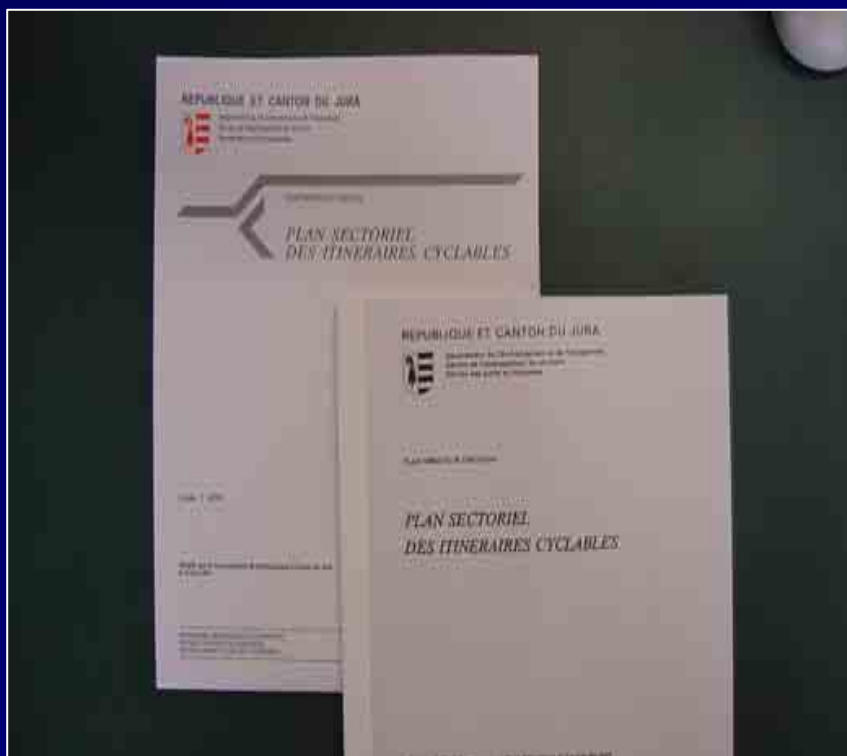
Historique du plan sectoriel des itinéraires cyclables (PSIC)

- 1991 - 1993 : vaste consultation. Établissement des plans, du rapport et du projet de loi.
- 3 mai 1994 : PSIC approuvé par le Gouvernement.
- 21 déc. 1994 : arrêté du Parlement octroyant un crédit-cadre de 6'500'000 francs au Service des PCH pour la réalisation, dans les 10 ans, des priorités 1 mentionnées sur le PSIC.
- 26 nov. 2002 : arrêté du Gouvernement portant adaptation du PSIC.
- 20 sept. 2006 : arrêté du Parlement destiné à couvrir les dépenses cantonales pour la réalisation, jusqu'en 2015, des tronçons prioritaires du réseau cyclable cantonal.

Gestion du dossier

Planification :	Service de l'aménagement du territoire Chef de Service : M. D. Nusbaumer Resp. du dossier : M. P. Guerry
Construction :	Service des ponts et chaussées Chef de Service : M. J.-Ph. Chollet Resp. du dossier : M. D. Barthoulot
Autres entités concernées :	Services cantonaux – Communes / Villes SAF - Groupes de travail - Réseau VTT – Jura Tourisme - TCS - ...

Gestion du dossier



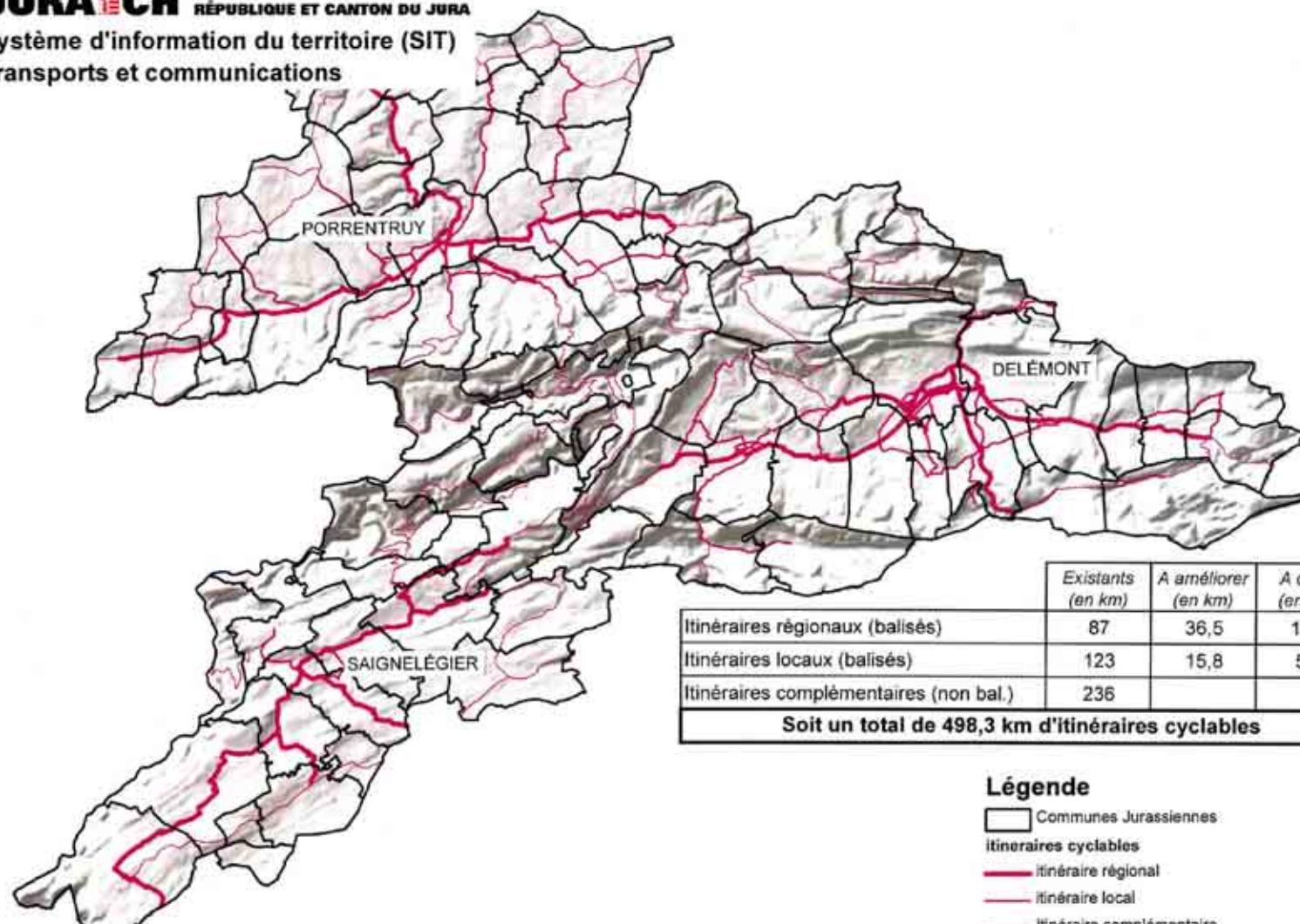
Documents :

- Plan, rapport et fiche de coordination.
- Loi sur les itinéraires cyclables (du 21 déc. 1994)

Priorités I et II

Classement des tronçons :

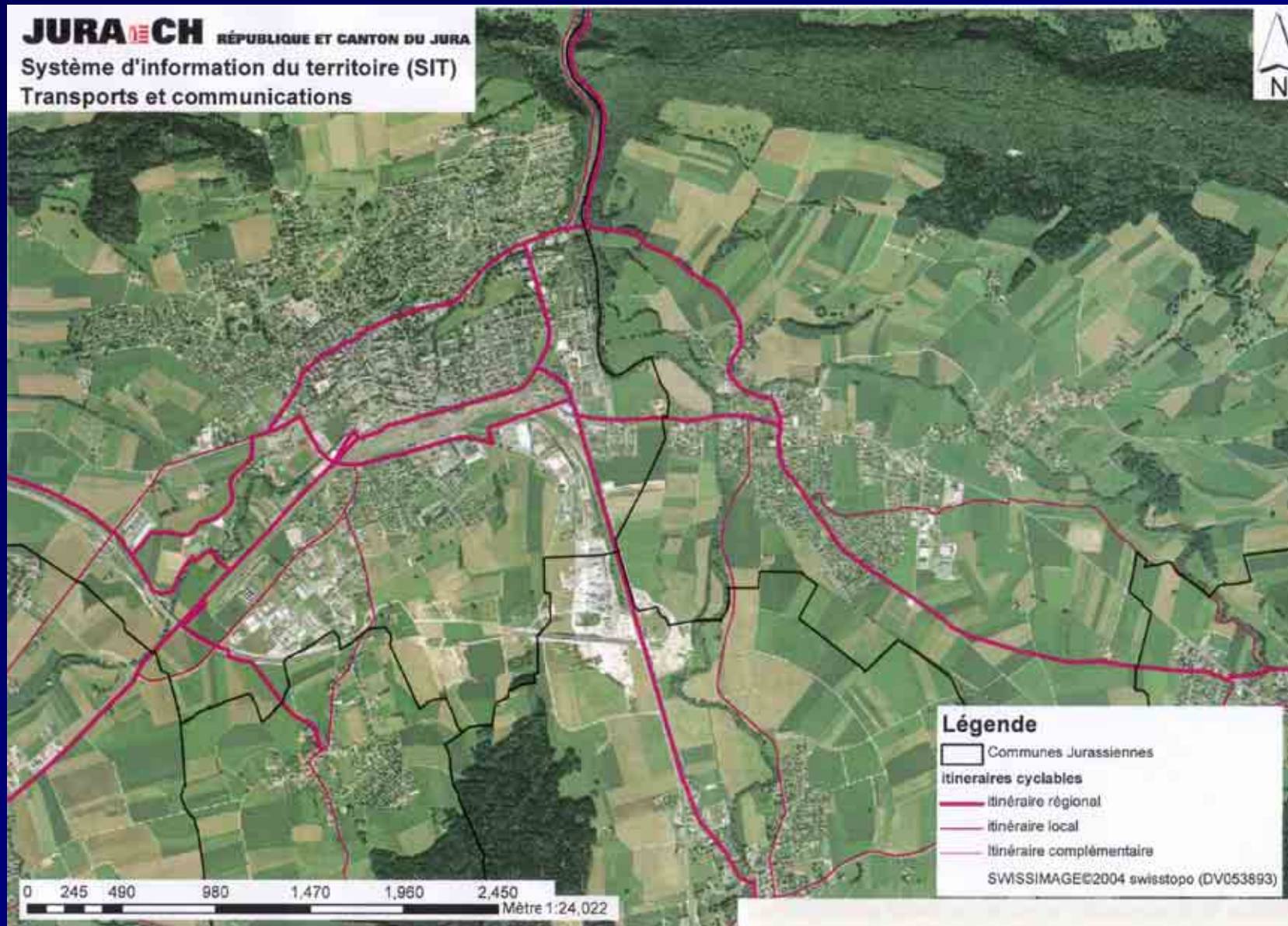
- Régionaux
- Locaux
- Complémentaires



	Existants (en km)	A améliorer (en km)	A créer (en km)
Itinéraires régionaux (balisés)	87	36,5	15,6
Itinéraires locaux (balisés)	123	15,8	5,5
Itinéraires complémentaires (non bal.)	236		
Soit un total de 498,3 km d'itinéraires cyclables			

Légende

-  Communes Jurassiennes
- itinéraires cyclables**
-  itinéraire régional
-  itinéraire local
-  itinéraire complémentaire



Itinéraires cyclables cantonaux

Budget / Dépenses PSIC

Crédit-cadre de 6'500'000.– pour la réalisation des tracés classés en priorités 1.

Dépenses à fin 2005 : env. Fr. 2'313'000.—

Budgets annuels (selon planification financière cantonale) :

Fr. 400'000.-- (2004) Fr. 500'000.-- (2006)

Fr. 500'000.-- (2005) Fr. 500'000.-- (2007)

Dès 2015, un nouveau crédit-cadre d'env. 5'000'000.– devra être accepté par le Parlement JU pour la réalisations des tracés classés en priorité 2.

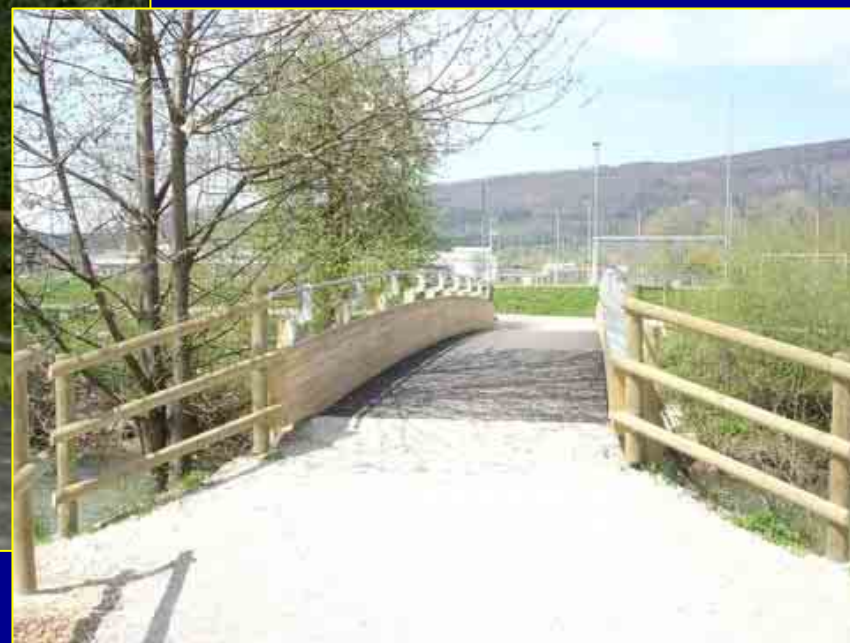
Choix des itinéraires à réaliser

Critères :

- Réalisation des tronçons classés en priorité I au PSIC
- Liaisons scolaires / accès zones sportives importantes.
- Terminer les liaisons (secteurs manquants sur des liaisons).
- Circuits touristiques - Liaisons de randonnées.

Itinéraires cyclables cantonaux

Réalisations : Nouvelle passerelle sur La Sorne, Delémont



Itinéraires cyclables cantonaux

Réalisations : Nouvelle passerelle sur La Sorne, Delémont



Itinéraires cyclables cantonaux

Passage bovi-stop pour cycles et piétons



Itinéraires cyclables cantonaux

Réalisations

Passerelle sur Le Tabeillon, Glovelier



Itinéraires cyclables cantonaux

Type de réalisation :

Gravillonnage calcaire bi-couche (sur chemin existant)



Itinéraires cyclables cantonaux

Type de réalisation :

Gravillonnage calcaire mono-couche (sur enrobé bitumineux)



Itinéraires cyclables cantonaux

Type de réalisation :

Chemin en béton (avec remplissage de la bande centrale)



Itinéraires cyclables cantonaux

Type de réalisation - Enrobé bitumineux



Itinéraires cyclables cantonaux

Réalisations : Ancienne passerelle sur La Sorne, Delémont

